



Le Petit Chadignac – 17100 SAINTES
Tél : 05 46 74 43 30 – Fax : 05 46 74 61 79
Courriel : acpel@orange.fr

2015 – POMME DE TERRE PRIMEUR ÉTUDE DE VARIÉTÉS RÉSISTANTES ET NON RÉSISTANTES AUX NÉMATODES À KYSTES DANS LE CRÉNEAU DE PRODUCTION PRÉCOCE – SITE DE LA FLOTTE



Essai rattaché à l'action n°01.2015.01, étude des résistances et des sensibilités aux maladies et aux ravageurs de variétés de melons et de pommes de terre primeur en conditions naturelles. Adaptation de ces variétés au bassin de production Centre-Ouest, afin de disposer d'un matériel végétal performant.

Réalisation pour l'ACPEL: David BOUVARD, Sandrina DEBOEVRE, Jean-Michel LHOTE, Samuel MENARD, Estelle RAMONDENC, Oriane MOUCHET.

Et avec la participation de: Thierry MASSIAS (Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime), Francis BOURRIAU, Christelle COUTY et Jérôme POULARD (SCA UNIRE).

Référent de l'essai: Sandrina DEBOEVRE.

THÈME DE L'ESSAI

Comme pour la plupart des productions, la recherche de variétés qui présentent de bons niveaux de résistances aux parasites est un des premiers axes pour la protection des cultures et la diminution de l'usage des phytosanitaires. Pour la pomme de terre primeur, des contraintes compliquent l'emploi de ce levier : 1- Qui dit primeur, dit recherche de cycles courts. Ce n'est pas un axe important de la création variétale. 2- Les conditions de production primeur dans des conditions pédo-climatiques particulières, les demandes du marché et la prise en compte d'aspect qualitatifs spécifiques limitent également le choix variétal. 3- Pour les zones primeuristes (Roussillon et Ile de Ré) qui ont fait le choix d'une AOP (Appellation d'Origine Protégée), la modification de la liste variétale est très complexe et très longue. En production primeur, ce levier est donc très contraint mais depuis quelques années cela évolue et des variétés résistantes sont créées.



BUTS DE L'ESSAI

Le but est de comparer des variétés résistantes à *Globodera pallida* (PA 2-3) à ALCMARIA (variété de référence du créneau) et aux variétés retenues les années précédentes. Deux autres variétés sont ajoutées afin d'évaluer leurs qualités. Ces variétés sont testées en conditions de production (plantation et récolte mécanique, puis passage sur la chaîne de tri et de conditionnement).

FACTEURS ET MODALITÉS ÉTUDIÉS

7 variétés sont testées :

Variétés	CELTIANE	ALCMARIA	LEONTINE	PRIMABELLE*	LINDZER DELIKATESS	MAÏWEN ^Δ	VE 05381
Calibre	32/40 mm	40/45 mm	32/40 mm	35/50 mm	32/40 mm	35/45 mm	35/45 mm

* Variété testée pour sa résistance aux nématodes *Globodera pallida*.

^Δ Variété testée pour sa résistance au mildiou feuillage et/ou tubercules.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

- Utilisation de plants germés, mise en clayette le 5 janvier 2015.
- Essai mis en place sur une parcelle de production de M. CANTEAU à La Flotte (17).
- Plantation mécanique, le 10 février 2015.
- Récolte manuelle, le 7 mai 2015.
- Notations :

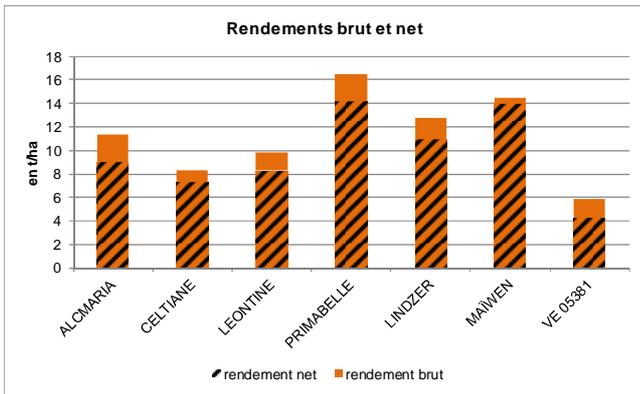
Variable observée	Organe observé	Date d'observation	Taille de l'échantillon	Méthode d'observation
Rendement brut et net	Tubercules	7/05/2015	Variable selon les variétés	Mesure
Calibres	Tubercules	7/05/2015	Variable selon les variétés	Mesure
Déchets	Tubercules	7/05/2015	Variable selon les variétés	Mesure
Matière sèche	Tubercules	7/05/2015	5 kg	Mesure

- Analyses statistiques : du fait d'un problème de phytotoxicité liée au cuivre (taux de cuivre très élevé dans le sol, parcelle en vigne, auparavant), les plantes ne se sont pas développées correctement sur toute la parcelle d'essai. La récolte a donc été réalisée uniquement sur les parties avec un « développement normal ». La surface récoltable n'étant pas suffisante pour avoir des répétitions, il n'y a pas eu d'analyses statistiques sur cet essai. Les graphes présentés sont donc juste une représentation des notations effectuées.

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite...). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

RÉSULTATS

RÉSULTATS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

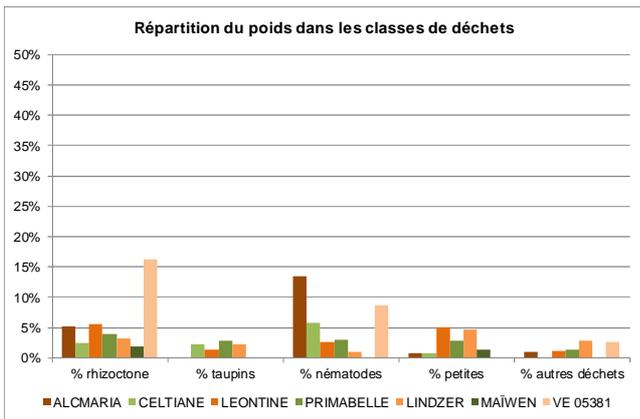
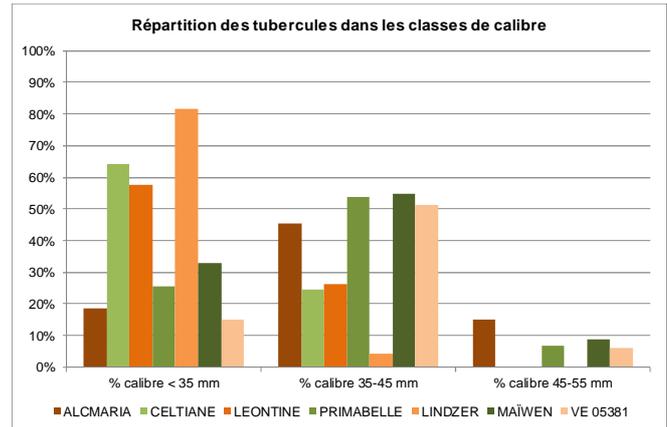


Globalement, dans cet essai, assez peu de déchets et des rendements peu élevés sont observés. La parcelle a été peu irriguée (du fait d'une faible disponibilité en eau), ce qui peut expliquer les potentiels bruts faibles. PRIMABELLE et MAÏWEN présentent les meilleurs rendements nets. VE 05381 présente un rendement brut beaucoup trop faible dans ces conditions.

Dans le cadre d'une production primeur sur Ré, les petits et moyens calibres sont les mieux valorisés. Une variété produisant de nombreux tubercules de petits calibres est donc recherchée.

Les calibres ne sont pas très élevés dans cet essai, sûrement dû à la faible quantité d'eau apportée, mais peut-être aussi à la toxicité liée au cuivre.

LINDZER, CELTIANE et LEONTINE sont les variétés qui présentent le plus de tubercules <35 mm. Les autres variétés présentent plus de tubercules dans la classe de calibre 35-45 mm.



Le pourcentage de déchets est plutôt faible dans cet essai. Les causes principales de déchets sont le rhizoctone brun et les nématodes.

VE 05381 présente beaucoup plus de tubercules touchés par le rhizoctone brun que les autres variétés. Celles qui sont les plus touchées par les piqûres de nématodes sont ALCMARIA et VE 05381. MAÏWEN est la variété qui présente le moins de déchets.

Variétés	% Matière Sèche des tubercules à la récolte
ALCMARIA	16,3
CELTIANE	17,7
LEONTINE	17
PRIMABELLE	17,5
LINDZER	16,8
MAÏWEN	17,3
VE 05381	18,7

Dans le cahier des charges de l'AOP, le taux de matière sèche est précisé. Pour le créneau d'ALCMARIA, il doit être compris entre 15 % et 20,5 %. Toutes les variétés testées présentent des taux de matière sèche corrects pour le créneau d'ALCMARIA.

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite...). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

CONCLUSIONS

Cet essai variétal a été doublé dans une autre parcelle de production de l'île de Ré (voir fiche 2015 – Étude de variétés résistantes et non résistantes aux nématodes à kyste dans le créneau de production précoce – site d'Ars-en-Ré).

Les conclusions ci-dessous sont issues de la synthèse des deux essais.

VARIETE	DESCRIPTIF DU TUBERCULE	ATOUTS	CONTRAINTES	CONCLUSIONS
 ALCMARIA	<ul style="list-style-type: none"> - Oblong moyen. - Régularité moyenne.. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de MS moyen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de déchets parfois important. - Peau de crapaud. - Gros calibre. - Conservation. 	Aspect visuel moyen.
 LEONTINE	<ul style="list-style-type: none"> - Long. - Bonne régularité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Petits et moyens calibres. - Nombreux tubercules. - Taux de MS moyen. - Bon aspect visuel. - Bonne conservation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forme allongée. - Sensible au rhizoctone. - Sensible aux nématodes. - Taux de déchets « vertes ». 	Confirmation d'une bonne appréciation générale.
 CELTIANE	<ul style="list-style-type: none"> - Long à très long. - Bonne régularité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Petits et moyens calibres. - Nombreux tubercules. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendement net moyen à faible. - Forme très allongée avec tendance arquée. - Sensible aux à-coups d'eau (boulage). 	Dans des conditions très précoces, l'appréciation générale est très moyenne. Ne confirme pas les précédents résultats
 PRIMABELLE	<ul style="list-style-type: none"> - Rond oblong. - Régularité moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Résistante aux nématodes (PA 2-3). - Ne marque pas trop. - Taux de MS moyen. - Bon rendement brut. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensible au rhizoctone. - Gros calibre en condition irriguée. - Conservation (verdissement). 	Appréciation générale moyenne.
 LINDZER	<ul style="list-style-type: none"> - Long à très long. - Régularité moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Petits et moyens calibres. - Nombreux tubercules. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de déchets « vertes ». - Conservation (verdissement, marquage). - Forme très allongée avec tendance arquée. 	Appréciation générale très moyenne, ne convient pas aux conditions de Ré.
 MAIWEN	<ul style="list-style-type: none"> - Rond oblong. - Bonne régularité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux tubercules. - Taux de MS moyen. - Bon rendement net. - Pas trop sensible au rhizoctone. - Conservation correcte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Calibre un peu gros. 	Bonne appréciation générale, à revoir.
 VE 05381	<ul style="list-style-type: none"> - Rond oblong. - Régularité moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de MS moyen. - Potentiel brut moyen. 	<ul style="list-style-type: none"> - Très sensible au rhizoctone. - Gros calibre. - Taux de déchets important. - Conservation. - Aspect. 	Mauvaise appréciation générale dans les conditions de Ré.

Pour avoir des informations complémentaires sur le programme, contacter : Sandrina DEBOEVRE, 05.46.74.43.30 - acpel@orange.fr.
Ce compte rendu est rattaché à la fiche n° 01.2015.01.

Diffusion réalisée avec le soutien du FEADER
(Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)



2014 - 2020

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite...). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.